

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 17 avril 2026.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, Mme Annie VITALI,
M. Philippe TISSOT, Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPPIER,
Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Marie-Rose GALMES, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Brigitte HADDAD,
M. Gilles DA COSTA, Mme Patricia LHOMME, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi
PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel
NOËL, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET,
Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX,
Mme Inès ZERRAR, M. Eric LANÇON, Mme Myriam CHIAPPA KIGER,
Mme Aurélie LOLLIER, Mme Maryse VUERLI, M. Geoffroy LANG, Conseillers
Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe DUVERNOY avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Patrick TAUSENDFREUND avec pouvoir à Mme Marie-Rose GALMES
M. Patrick CANTAT avec pouvoir à Mme Aurélie LOLLIER
M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Secrétaire de séance : Mme Inès ZERRAR

OBJET

**COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) – ANNEE 2025 – BUDGET ANNEXE DU
SERVICE PUBLIC DES CIMETIERES - AFFECTATION DU RESULTAT**

Cette délibération a été affichée le : 29 avril 2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) – ANNEE 2025 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DES CIMETIERES - AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur Eddie STAMPONE expose :

Par délibération en date du 23 février 2026, le Conseil Municipal a autorisé la reprise anticipée des résultats prévisionnels de l'exercice 2025, attestée par le Comptable Public, du budget annexe du service public des cimetières au Budget Primitif 2026 sur la base des estimations ci-dessous :

		Dépenses	Recettes	Soldes
Section de FONCTIONNEMENT	Réalisations de l'exercice N	27 653,53	27 905,79	252,26
	Résultat reporté exercice N-1		7 726,19	7 726,19
	Résultat global exercice N	27 653,53	35 631,98	7 978,45
Section d'INVESTISSEMENT	Réalisations de l'exercice N	0.00	0.00	0.00
	Résultat reporté exercice N-1	0.00	0.00	0.00
	Résultat global exercice N	0.00	0.00	0.00
	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Résultat cumulé exercice N		27 653,53	35 631,98	7 978,45

Le vote du Compte Financier unique (CFU) constitue l'arrêté des comptes de la commune. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La M57 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement.

Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (reports à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (compte 1068).

L'approbation du Compte Financier Unique 2025, qui précède l'affectation définitive des résultats, fait apparaître des résultats identiques aux prévisions, soit un résultat cumulé de 7 978,45 € avec les différentes sections du Compte Financier Unique suivant :

LIBELLE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat des sections	0,00 €	7 978,45 €
Solde des Restes à réaliser	0,00 €	
RESULTAT	0,00 €	7 978,45 €

Le Compte Financier Unique 2025 dégage un excédent de fonctionnement de 252,26 €. Après reprise du résultat reporté N-1 excédentaire de 7 726,19 €, le résultat cumulé est de 7 978,45 €.

Il est proposé de confirmer l'affectation du résultat de 7 978,45 € comme suit :

- Article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » : 0,00 €
- Chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté » : 7 978,45 €

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal approuve l'affectation du résultat proposée pour le Budget Annexe du service public des cimetières de la Ville de Montbéliard.

Pour : 35
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents
Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 29 avril 2026